



**Appel de cotisations 2019
à l'attention des familles
et Amis de l'A.c.p.e.i.**

Nos Réf. : 2019.0001 - NB-CC/JB – pdt - t

Madame, Monsieur, Chèr(e) Adhérent(e),

Les membres du Conseil d'Administration de l'Association Châlonnaise de Parents et Amis de Personnes Déficiantes Intellectuelles, dite Acpei vous expriment leurs vœux les plus sincères pour l'année 2019.

Pour continuer à servir les intérêts de nos enfants, nous avons besoin de l'implication de tous afin de poursuivre nos activités et d'atteindre les objectifs fixés pour les années à venir en faveur des personnes déficientes intellectuelles et/ou autistes : enfants, adolescents, adultes et personnes vieillissantes.

Nous vous rappelons également que notre Association, comme toutes les Associations, fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Celles-ci constituent notre principale source de financement. C'est pourquoi je m'adresse à vous en vous remerciant de bien vouloir vous acquitter de votre cotisation 2019 en remplissant le bulletin d'adhésion joint en annexe. Grâce à ce bulletin, un reçu fiscal vous sera transmis en début d'année suivante pour vous permettre de bénéficier d'une réduction d'impôts au moment de vos déclarations de revenus.

Grâce à vous et à votre engagement, les projets suivants ont été menés à bien :

- La mise en œuvre de deux classes extérieures pour les adolescents de l'IME au CFA d'Avize et de Somme-Vesle,
- La création d'une unité pour la prise en charge des cas complexes (enfants avec des situations difficiles),
- La finalisation des plans pour la reconstruction du Foyer de Vie Jean Charcot,
- Pose de la 1ère pierre du Gymnase de l'Acpei,

Montant des cotisations :

- **65 €uros pour les Membres Actifs et Associés**
- **50 €uros pour les Membres Sympathisants (ne permet le droit de vote à l'Assemblée Générale)**

NOTRE ASSOCIATION EST LA VOTRE, et en devenant adhérents, **vous contribuez à son fonctionnement.**

Vous pourrez également bénéficier de documentations et des publications de nos différents partenaires.

N'hésitez pas à consulter notre site internet « www.acpei.org »

Aussi en attendant de vous retrouver à nos différentes manifestations et à notre Assemblée Générale, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chèr(e) Adhérent(e), l'expression de nos salutations distinguées.

Le Trésorier,

C. CHARLOT

Association Châlonnaise de Parents et Amis
de Personnes Déficiantes Intellectuelles
(Acpei)

Siège social : B.P. 72
2-4 rue Roger Bouffet

51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
03.26.21.80.22 - siege-social@acpei.pro



La Présidente,

N. BENADASSI

Association Châlonnaise
de Parents et Amis de Personnes
Déficiantes Intellectuelles

Siège Social

2/4 rue Roger Bouffet

BP 72 – 51000 Châlons en Champagne

Tél. : 03 26 21 80 22

siege-social@acpei.pro

www.acpei.org

BULLETIN D'ADHESION ACPEI

Coupon à renvoyer **OBLIGATOIREMENT**** avec votre cotisation
au siège Acpei - 2-4 Rue Roger Bouffet - BP 72 - 51000 Châlons en Champagne

ADHERENT :

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

En Couple Veuve ou Veuf Divorcé(e) ou Séparé(e) Célibataire

Nbr d'enfants mineurs à charge : _____ Nbre de majeurs handicapés à charge : _____

Tél. : __/__/__/__ Portable : __/__/__/__ Courriel : _____

Depuis plusieurs années, l'Acpei est adhérente à l'Udaf, et ensemble elles ont décidé de signer une Convention de partenariat. Acceptez-vous, dans le cadre de ce partenariat, que votre fiche soit transmise à l'Udaf ?

OUI

NON

En qualité de :

Parent/Famille

Amis

Adulte handicapé

Autre : _____

Nom éventuel de l'enfant ou adulte accueilli dans un de nos établissements :

Nom _____ Prénom : _____

Qui fréquente :

IME SESSAD ESAT Foyer Mermoz/SAVS Foyer de Vie CHARCOT FAM Burnay FAM MEYER

J'adhère en tant que :

Membre Actif

Parents et fratries de personnes déficientes intellectuelles et/ou autistes ainsi que les personnes ayant elles-mêmes une déficience intellectuelle.

Membre Associé dit aussi "Membre ami" :

Personnes physiques ou morales n'ayant pas en charge d'enfants déficients intellectuels et/ou autistes mais désirant adhérer à l'association.

Membre Sympathisant (sans droit de vote) :

Personnes physiques ou morales apportant à l'association une aide matérielle ou morale. Les membres du personnel peuvent adhérer à l'Acpei en tant que membres sympathisants.

Montant de ma cotisation :

65 Euros (Actif ou Associé)

50 Euros (Sympathisant)

Soutien (supérieur à 124 Euros) : _____ Euros

Mode de règlement :

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Acpei

Espèces

Virement

Identification du compte

C/établissement	C/guichet	N/compte	c/rice			
15135	20590	08000141280	32			
Domiciliation		BIC				
CE LCA		CEPAFRPP513				
IBAN						
FR76	1513	5205	9008	0001	4128	032

INFORMATION :

- La cotisation à l'Acpei donne droit à une réduction d'impôts de 60% de la cotisation une fois l'abonnement à la revue « Vivre ensemble » (31 €) déduite. Pour les cotisations de soutien dont le montant est supérieur à quatre fois le prix de l'abonnement (124 €), c'est sur l'ensemble de la cotisation que se calcule cette réduction.
- Adhérent = la personne effectuant le règlement / **émetteur du chèque**
- ****Permet d'établir votre reçu fiscal pour la réduction d'impôt.**